

MASTER « ETUDES FRANCO-ALLEMANDES : COMMUNICATION ET COOPERATION INTERNATIONALES »
MAQUETTE M 1
DESCRIPTION DES MODULES M 1

M 1	UE 701	UE 702	UE 703	UE 704	UE 705
S 1	Langue française / langue allemande de spécialité 701A ou 702B 30 heures TD (71A) 30 heures TD (71B) 3 ECTS	Langue vivante (anglais) 702.1 12 heures TD 2 ECTS	La construction européenne	Les cadres de la coopération transfrontalière 704.1 Les cadres juridiques des institutions communautaires 704.2 Politiques transfrontalières publiques 704.3 Relations publiques 704.4 Management culturel 84 h (18 + 18 + 18 + 30) CM 14 ECTS (3 + 3 + 3 + 5)	Journalisme et médias numériques 705.1 Enjeux du numérique 705.2 Journalisme et littérature (mut. avec le M 1 « Journalisme » d'Infocomm) 24 heures CM 4 ECTS
		UE 801	UE 802	UE 803	UE 804
S 2	Langue française / langue allemande de spécialité 801A ou 801B 30 heures TD (801A) 30 heures TD (801B) 3 ECTS	Langue vivante (anglais) 802.1 36 h TD 3 ECTS	Initiation à l'administration et aux finances publiques 803.1 Connaissances de l'administration française d'état 803.2 Finances publiques (ou option : PhDtrack – séminaire) 30 heures CM 30 heures TD 12 ECTS (5 + 5)	Journalisme sans frontières : théorie et pratique 24 heures CM (804.1) 4 ECTS	Pratique de la coopération transfrontalière 805.1 La pratique professionnelle 805.2 Analyse de la pratique professionnelle (UE délocalisée) 20 heures TD (PPP) Stage 2 mois avec rapport 10 ECTS

N.B. Au niveau de l'UE 805, les 10 ECTS seront délivrées par l'université du Luxembourg.

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes : Communication et coopération transfrontalières

Numéro de l'UE : 701 A/B

Nom complet de l'UE : Langue française / allemande de spécialité

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *UFR Arts, Lettres et Langues*

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 30 h TD

Nombre de crédits ECTS : 3

Volume horaire personnel de l'étudiant : 60

Langue d'enseignement de l'UE : français/allemand

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohésions : non

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
701A						
Communication écrite	1		45			Ecrit
Pratique de la langue orale	1		45			Oral
701B						
Communication écrite	1		45			Ecrit
Pratique de langue orale	1		45			Oral

* voir légende page suivante

Aquis d'apprentissage :

Amélioration des compétences linguistiques et communicationnelles à l'écrit et à l'oral dans la langue française/allemande.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Communication écrite allemande : entraînement aux différents types d'expression écrite (résumé, synthèse, commentaire...)

Méthodologie et pratique de l'expression orale allemande : apprentissage de techniques d'expression orale et acquisition des outils linguistiques nécessaires

Compétences visées

Identifier des faits de langue en langue étrangère et d'être capable de les analyser et de passer de la langue Maternelle à la langue étrangère (niveau C 1 de compétences dans la langue étrangère).

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes**Numéro de l'UE : 702****Nom complet de l'UE : Langue vivante (anglais)***Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme*Composante de rattachement : *UFR Arts, Lettres et Langues*

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : *12 h TD*

Nombre de crédits ECTS : 2

Volume horaire personnel de l'étudiant : 24

Langue d'enseignement de l'UE : anglais

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabitatis : 0 %

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
85.1 Etudes de textes de spécialité	1		6			EC Ecrit
85.2 Entraînement de la pratique linguistique	1		6			EC Oral

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

- Développement des compétences linguistiques de chaque étudiant, par un travail intensif de l'expression écrite et orale, au travers de travaux menés en interaction avec les autres étudiants
- Approfondissement de la connaissance des pays anglophones, par l'étude de documents de civilisation provenant de sources journalistiques et télévisuelles
- Acquisition de connaissances culturelles spécifiques au monde du travail en milieu anglophone et international

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

- Civilisation contemporaine des pays anglophones : Royaume-Uni, USA, Australie, Nouvelle Zélande, Canada, et Afrique du Sud
- Relations interculturelles dans le monde du travail en milieu anglophone et multinational

Compétences visées :

Identifier des faits de langue en langue anglaise et d'être capable de les analyser et de passer de la langue maternelle à la langue étrangère (niveau C 1 de compétences dans la langue anglaise)

- **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

ECRIT : Examen écrit

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

STAGE : Rapport de Stage

ORAL : Examen oral

....

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes**Numéro de l'UE : 703****Nom complet de l'UE : La construction européenne***Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme*Composante de rattachement : *UFR Arts, Lettres et Langues*

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : **48 h CM**

Nombre de crédits ECTS : 7

Volume horaire personnel de l'étudiant : 96

Langue d'enseignement de l'UE : français/allemand

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohésions : non

Origine des intervenants (industrie,...) : enseignement supérieur

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
Les projets européens du XVI ^e au XX ^e siècle	1	24				CC
La construction européenne au XX ^e siècle	1	24				CC

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

Connaissances approfondies de l'histoire de l'idée européenne et de la politique de l'intégration européenne. Capacité d'analyser l'importance des individus et des structures culturelles, économiques et politiques dans le processus de la création des institutions européennes jusqu'à aujourd'hui. Objectifs : parvenir à procéder à une analyse de projets d'intégration européenne en utilisant des supports variés, publications scientifiques, la presse et les nouveaux médias; composer un dossier.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Mise en perspective des projets européens depuis le 16e siècle jusqu'au 19e siècle sous l'aspect : l'idée de l'unification de l'Europe contre la pratique du nationalisme.

La construction européenne dans le nouveau contexte de la Deuxième Guerre mondiale et de l'après-guerre jusqu'à aujourd'hui (action de la société civile, des formations politiques et des instances gouvernementales)

Compétences visées :

Interpréter des textes de dimension culturelle, histoire des idées, histoire politique en les situant en contexte et en donnant une lecture critique adossée à une connaissance approfondie de leurs contextes. Être en mesure de contribuer au développement de la recherche dans des domaines d'apprentissage concernés.

• **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

....

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes**Numéro de l'UE : 704****Nom complet de l'UE :***Les cadres de la coopération transfrontalières*Composante de rattachement : *UFR Arts, Lettres et Langues*

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : **84 h CM**

Nombre de crédits ECTS : 14

Volume horaire personnel de l'étudiant : 168

Langue d'enseignement de l'UE : français

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabitatis : 100 %

Origine des intervenants (industrie....) : industrie, administration

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement		
		CM	TD	TP
704.1 Les cadres juridiques des institutions communautaires	1	48		
704.2 Politiques publiques	1	48		
704.3 Relations publiques	1	48		
704.4 Management culturel	1	30		

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

704.1

Acquérir des connaissances sur : le fonctionnement des institutions Européennes ; l'adoption des directives et règlements ; le rôle de l'Union Européenne, son développement.

Réfléchir sur les problèmes et les perspectives d'avenir de l'Union Européenne.

704.2

Aquérir des connaissances sur les formes, défis et institutions de la coopération transfrontalière dans la Grande Région. A l'exemple de deux organisations-modèles, comprendre la mise en œuvre et la pratique de la coopération transfrontalière au quotidien

Acquérir des éléments de connaissances dans le domaine de la conduite de projets.

704.3

Aperçu approfondi sur les relations publiques/ communication intégrée en organisations et les fonctions Connaissances approfondies sur les différentes disciplines et instruments, Capacité de définir les cibles, Capacités d'analyser l'environnement d'une organisation et d'en établir une stratégie de communication

704.4

Acquérir des connaissances pratiques et théoriques sur la politique culturelle en France, en Allemagne et en Europe, les institutions françaises, allemandes et européennes en charge de la réalisation de cette politique (OFAJ, DAAD, Goethe-Institut, UNESCO, Institut Français, ...) ainsi que des bases du management culturel et les programmes européens. En plus, mise en contact des étudiants avec des représentants importants d'institutions culturelles afin d'augmenter leur chances d' »employabilité ».

Compétences visées :

Etre en mesure d'établir une médiation culturelle ou interculturelle franco-allemande, voire européenne en contexte interculturelle. Etre en mesure de transmettre un savoir, de la modéliser suivant un public et d'interagir avec les agents de différentes origines et différents grades dans un ensemble institutionnel complexe.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

704.1

- 1) Introduction : étapes majeures de la construction européenne, le marché unique, l'UE et le citoyen européen.

2)

Les institutions européennes : un fonctionnement démocratique ?

3)

De la libre circulation des personnes à la naissance du citoyen européen

4)

Le rôle de la Cour – ciment de la construction européenne

5)

La directive services (« nécessité ou danger pour l'UE »)

6)

Le traité modifié : principaux apports

704.2 Politiques culturelles publiques :

Ce cours permet d'acquérir des connaissances sur les formes, défis et institutions de la coopération dans la Grande Région. A ce but le cours traite le profil socio-économique et socio-culturel de la Grande Région, le fonctionnement et institutions de la coopération transfrontalière et ses défis.

704.3

Mise en perspectives sur le modèle d'une communication intégrée : différenciation entre les trois en fonction du type d'organisation :

1. Communication de marché
2. Communication des organisations (interne) et
3. Relations publiques

- Mise en perspectives sur les démarches à envisager pour résoudre un problème de communication
- Etudes de cas pour appliquer les connaissances

704.4

-Etudes comparées des définitions et interprétations de « Culture » dans les relations franco-allemandes et Européennes, Familiarisation avec les théories des transferts culturels.

-Enseignement du développement de la politique culturelle à l'étranger de la France et de l'Allemagne (en Europe).

-Présentation des importantes institutions culturelles en présence des leurs représentants.

-Insertion aux méthodes et concepts pédagogiques divers en préparant des manifestations culturelles (travail de groupe, tandem) et en vue des stages des étudiants.

• **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

....

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes

Numéro de l'UE : 705

Nom complet de l'UE : Journalisme et médias numériques

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : UFR Sciences Humaines et Sociales

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 24 h CM

Nombre de crédits ECTS : 4

Volume horaire personnel de l'étudiant : 48

Langue d'enseignement de l'UE : français

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabitatis : 100 %

Origine des intervenants (industrie....) : industrie, administration

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
705.1 Enjeux du numérique	1	42				GG
705.2 Littérature et journalisme	1	42				GG

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

705.1

Mesurer les enjeux de l'expansion du numérique.

705.2

Acquérir des connaissances sur les caractéristiques propres au journalisme, y compris sa dimension historique.

Compétences visées :

Caractériser les processus de production, de diffusion et de réception de l'information-communication. Comprendre l'évolution des positionnements stratégiques des acteurs et des organisations, leurs pratiques et leurs problématiques en lien avec l'évolution de l'environnement technologique, socio-économique et légal.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

705.1

Ce module vise à sensibiliser les étudiants aux questions relatives au fonctionnement de l'univers numérique et aux enjeux qui lui sont associés. Après un bref retour sur quelques dates clés de l'histoire de l'informatique et de l'informatique connectée, les sujets principaux abordés sont : la gouvernance de l'Internet, les inégalités et les fractures numériques, les impacts environnementaux de la mise en réseau, la reconfiguration du métier du journaliste à l'ère du numérique, etc.

705.2

Ce module revient sur les liens historiques entre littérature et journalisme, qu'il met en perspective avec les développements récents au sein du journalisme et, plus particulièrement, le mouvement de relégitimation du récit.

• MCC : Légende à compléter éventuellement

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

....

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes : Communication et coopération transfrontalières

Numéro de l'UE : 801 A/B

Nom complet de l'UE : Langue française / allemande de spécialité

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : *UFR Arts, Lettres et Langues*

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : 30 TD

Nombre de crédits ECTS : 3

Volume horaire personnel de l'étudiant : 60

Langue d'enseignement de l'UE : français/allemand

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabitantes : non

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
801A						
Communication écrite	1		45			Ecrit
Pratique de la langue orale	1		45			Oral
801B						
Communication écrite	1		45			Ecrit
Pratique de langue orale	1		45			Oral

* voir légende page suivante

Aquis d'apprentissage :

Amélioration des compétences linguistiques et communicationnelles à l'écrit et à l'oral dans la langue française/allemande.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Communication écrite allemande : entraînement aux différents types d'expression écrite (résumé, synthèse, commentaire...)

Méthodologie et pratique de l'expression orale allemande : apprentissage de techniques d'expression orale et acquisition des outils linguistiques nécessaires

Compétences visées

Identifier des faits de langue en langue étrangère et d'être capable de les analyser et de passer de la langue Maternelle à la langue étrangère (niveau C 1 de compétences dans la langue étrangère).

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes**Numéro de l'UE : 802****Nom complet de l'UE : Langue vivante (anglais)***Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme*Composante de rattachement : *UFR Arts, Lettres et Langues*

Semestre : 1

Volume horaire enseigné : *36 h TD*

Nombre de crédits ECTS : 3

Volume horaire personnel de l'étudiant : 72

Langue d'enseignement de l'UE : anglais

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabitatis : 0 %

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
85.1 Etudes de textes de spécialité	1		18			EC Ecrit
85.2 Entraînement de la pratique linguistique	1		18			EC Oral

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

- Développement des compétences linguistiques de chaque étudiant, par un travail intensif de l'expression écrite et orale, au travers de travaux menés en interaction avec les autres étudiants
- Approfondissement de la connaissance des pays anglophones, par l'étude de documents de civilisation provenant de sources journalistiques et télévisuelles
- Acquisition de connaissances culturelles spécifiques au monde du travail en milieu anglophone et international

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

- Civilisation contemporaine des pays anglophones : Royaume-Uni, USA, Australie, Nouvelle Zélande, Canada, et Afrique du Sud
- Relations interculturelles dans le monde du travail en milieu anglophone et multinational

Compétences visées :

Identifier des faits de langue en langue anglaise et d'être capable de les analyser et de passer de la langue maternelle à la langue étrangère (niveau C 1 de compétences dans la langue anglaise)

- **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

ECRIT : Examen écrit

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

STAGE : Rapport de Stage

ORAL : Examen oral

....

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes**Numéro de l'UE : 803****Nom complet de l'UE : Initiation à l'administration française d'état et aux finances publiques***Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme*Composante de rattachement : *Ecole supérieure du management*

Semestre : 2

Volume horaire enseigné : 30 h TD ; 30 h CM

Nombre de crédits ECTS : 5 + 5

Volume horaire personnel de l'étudiant : 120

Langue d'enseignement de l'UE : français

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabitatis : 50 %

Origine des intervenants (industrie....) : enseignement supérieur/industrie

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
Administration	1	15	15			IRA de Metz
Finances publiques	1	15	15			Ecrit / Oral (au choix)

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

Permettre aux étudiants d'appréhender les principes méthodologiques relevant de deux fonctions publiques centrales : administration et finances.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)**Administration française d'état** : Analyse des différentes échelles de l'administration française d'état et du métier de fonctionnaire d'état.**Finances publiques** : Fondamentaux du marketing et des concepts de finances.**Compétences visées**

Etre capable de comprendre des évolutions établies et économiques et de les analyser. Etre en mesure d'établir une médiation culturelle ou interculturelle dans un contexte administrative et économique franco-allemand, voire européen.

- **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

....

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes

Numéro de l'UE : 804

Nom complet de l'UE : Journalisme sans frontières – théorie et pratique

Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme

Composante de rattachement : UFR Arts, Lettres et Langues

Semestre : 2

Volume horaire enseigné : 24 h CM

Nombre de crédits ECTS : 4

Volume horaire personnel de l'étudiant : 48

Langue d'enseignement de l'UE : allemand et français

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabilités : 100 %

Origine des intervenants (industrie....) : médias

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
EC 804.1 Les médias journalistiques	1	24				CG RAP TP
EC 804.2 Le métier du journaliste		24				CG RAP TP

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

Faire connaître :

- | - les différences entre les médias, du point théorique et du point de vue pratique, en France, en Allemagne. Le Luxembourg fera partie d'une parenthèse élargie.
- | - | les différences de l'accès au métier et du travail quotidien des journalistes en France et en Allemagne
- | - | les coopérations transfrontalières dans le domaine journalistique et leurs défis

Compétences visées :

Etre capable de transmettre un savoir en appliquant différents styles journalistiques et en prenant en compte des différences culturelles et interculturelles en contexte monoculturel (allemand/français) ou biculturel (franco-allemand) ou européen.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Les théories et pratiques du journalisme en France et en Allemagne ainsi que les critères transculturels de choix de sujets et de langue journalistique. Le côté pratique consistera en faisant des exercices, y compris la préparation pratique d'une intervention à la radio avec « son et texte ».

• MCC : Légende à compléter éventuellement

CC : Contrôle continu

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

ORAL : Examen oral

....

ECRIT : Examen écrit

STAGE : Rapport de Stage

Mention et/ou parcours dont relève cette UE : Etudes franco-allemandes**Numéro de l'UE : 805****Nom complet de l'UE : Pratique de la coopération transfrontalière***Qui sera mentionné sur l'annexe descriptive au diplôme*Composante de rattachement : *Université du Luxembourg*

Semestre : 2

Volume horaire enseigné : 8 semaines

Nombre de crédits ECTS : 10

Volume horaire personnel de l'étudiant : idem

Langue d'enseignement de l'UE : allemand / français selon l'institution choisié

% d'intervenants extérieurs aux établissements cohabitatis : tous les tuteurs au sein des institutions choisies

Origine des intervenants (industrie....) : administration, industrie

:

Enseignements composant l'UE	Coef.	Volume horaire par type d'enseignement				MCC*
		CM	TD	TP	Autres	
					stage	stage

* voir légende page suivante

Acquis d'apprentissage :

L'objectif du stage M1 est de familiariser l'étudiant avec le monde du travail et ses exigences. Il recueillera dans l'institut de son choix des expériences pratiques qui compléteront utilement les enseignements théoriques du cursus.

Compétences visées :

Etre en mesure d'appliquer des connaissances théoriques, de les modéliser suivant un public et d'interagir avec des agents de différentes origines et de différents grades dans un ensemble institutionnel complexe.

Pré-requis :

Licence

Contenu pédagogique de l'UE : (rubrique 4-2 de l'annexe descriptive au diplôme)

Stage à effectuer par l'étudiant M1 dans une institution de son choix. Le rapport de stage est évalué à l'Université du Luxembourg. Les étudiants germanophones le rédigent obligatoirement en français, les étudiants francophones, en allemand.

• **MCC : Légende à compléter éventuellement**

CC : Contrôle continu

ECRIT : Examen écrit

RAP TP : Rapports de travaux pratiques

STAGE : Rapport de Stage

ORAL : Examen oral

....

**MASTER « ETUDES FRANCO-ALLEMANDES : COMMUNICATION ET COOPERATION
INTERNATIONALES »
MAQUETTE M 2
DESCRIPTION DES MODULES M 2**

https://www.uni-saarland.de/fileadmin/upload/studium/angebot/master/internat/dfs_mhb.pdf